

30 JANVIER 2020

Messieurs les Ministres,  
Madame la Maire de Paris, chère Anne,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Madame la Présidente de la région Île-de-France, chère Valérie,  
Monsieur le Président de l'exécutif de Corse, cher Gilles,  
Monsieur le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, cher Patrick,  
Messieurs les Co-présidents,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, élus, représentants des cultes,  
Mesdames, Messieurs, chers amis.

Je suis très heureux, comme chaque année, d'être parmi vous, très sincèrement. Au début, je me disais : pourquoi vous infliger un discours ? Puisque je suis heureux, nous sommes bien, on se retrouve dans une convivialité... Il y a eu les discours de Madame la Maire et de la Présidente. Pourquoi devrais-je parler ? La paresse aidant peut-être, je me disais : tout a été dit déjà, plusieurs fois. C'était sans compter d'abord sur le magnifique discours que vous avez prononcé, cher Taner, et j'y reviendrai dans un instant, et qui, je crois, impose quelques réponses, et évidemment sur l'énergie et l'exigence de nos deux co-présidents, cher Ara, cher Mourad, et les prises à partie, les exigences, au fond à nouveau les questionnements que vous venez d'avoir. Donc je vais parler. Cachez votre désespoir ! Je vais essayer de le faire de manière efficace, en répondant point à point.

D'abord pour revenir, et vous l'avez dit évidemment, sur la mémoire, la place du génocide arménien, vous l'avez dit et nous avons commencé la soirée avec cela, en hommage au Président CHIRAC – et je veux saluer ici à mon tour la présence de mon amie Line RENAUD, qui est là par amitié pour vous et, je crois, aussi par amitié pour le président CHIRAC – il y a 19 ans jour pour jour, la France inscrivait dans sa loi sa reconnaissance du premier génocide du XXème siècle. C'était le fruit d'un combat. Cher Patrick, vous avez été cité par la Présidente de région, mais c'était un combat mené par beaucoup ; Charles AZNAVOUR évidemment, qui, auprès de beaucoup d'autres figures, cher Nicolas, s'était battu pour cela ; François MITTERRAND, qui avait, en 1984, nommé le génocide ; nombre d'intellectuels, d'artistes, d'enfants et petits-enfants arrivés en France. Il y a un an, ici même, je vous disais que la promesse de faire du 24 avril une journée de commémoration du génocide arménien serait tenue. Et c'est chose faite. Je voulais revenir sur ce point parce que vous avez dit quelque chose de très important, et je crois que dans cette filiation entre Présidents de la République française, il y a cela de constant : cela n'est pas un combat des Arméniens pour eux-mêmes, c'est un combat existentiel au cœur de ce qu'est la République française. Je le dis d'abord parce que nombre d'enfants, de petits-enfants se sont eux-mêmes battus contre le silence, l'oubli, la négation de nombre de crimes contre l'humanité et de nombre d'injustices. Il y a, en quelque sorte, cette fraternité dans la vérité au cœur de la République qui a été constante. C'est un sujet de dignité, c'est un sujet républicain. C'est ce qui fait que vous avez d'ailleurs toujours été les frères de combat des Juifs de France contre l'oubli, contre le négationnisme, pour la mémoire et pour la justice, de la même façon et avec la même force. Vous avez dit "nous", vous avez fait front commun bien avant qu'on ne reconnaisse le génocide arménien. Vous avez ainsi fait œuvre d'humanité au nom des valeurs de la République, qui n'est jamais aussi grande que lorsqu'elle regarde son histoire en face, car l'histoire de notre nation, qui peut par moment la déchirer mais qui tisse très profondément dans le temps long son unité, c'est un certain rapport à la vérité. C'est ce rapport à la vérité. C'est ce que nous entendions tout à l'heure d'ailleurs exactement dire le Président CHIRAC au moment de cette reconnaissance. C'est celle qui a couvert tous ces combats pour la vérité et contre le négationnisme. En rappelant ces engagements, je voulais aussi dire vos combats, qui n'ont jamais été simplement des combats pour les Arméniens et pour la reconnaissance

du génocide mais toujours des combats contre toute forme de négationnisme, pour la justice et pour toute la dignité au sein de la République.

Le combat pour la reconnaissance du génocide arménien n'est d'ailleurs pas que le combat des Arméniens non plus. Il a toujours en quelque sorte animé, au sens étymologique du terme, la République française. On a eu les annonciateurs déjà du génocide, les témoins directs, et je veux ici saluer l'engagement des JAURÈS, des PÉGUY, des CLÉMENCEAU, qui ont eu le courage d'établir même le lien à ce moment-là avec l'affaire DREYFUS, pour certains, car le combat pour l'humanité et pour la dignité était, rappelaient-ils, un seul et même combat. De la même manière, c'est l'honneur de notre marine que d'être allée chercher les 800 familles en septembre 1915, les tirant des griffes de leurs bourreaux. Ce combat contre l'opresseur pour reconnaître, dire, pour essayer de sauver, est un combat de la République dès le début. Je voulais le dire parce que vous avez eu raison tout à l'heure, cher co-président, de dire qu'il y avait quelque chose qui vous dépasse et qui nous oblige dans la reconnaissance pleine et entière et ce que nous avons décidé.

Ensuite, c'est la deuxième interpellation, mais au fond, ce qui était au cœur du propos de Taner AKCAM tout à l'heure, c'est au fond le rapport à l'histoire. Je voulais vous saluer et vous remercier à nouveau d'avoir eu le talent, l'audace de célébrer un grand historien turc, et vous, Monsieur le Professeur, d'avoir devant nous ce soir tenu un propos qui, je crois, était au cœur de beaucoup dans cette salle, mais avec une force et un courage inouï. Mais le combat qui est le vôtre vous dépasse, et vous l'avez dit avec une formidable humilité en nous disant : "qu'est-ce qui fait qu'on célèbre un homme qui, simplement, a fait ses travaux d'historien pour chercher la vérité ? Ce n'est pas un héros, celui-là. C'est un historien qui a essayé d'établir la vérité." C'est bien parce que quelque chose dans notre monde contemporain est en train de dysfonctionner, qu'il dit la manipulation de l'histoire, la capacité à la revisiter, à installer de nouveaux négationnistes et, au fond, à faire de l'histoire un instrument de politique contemporaine. La Turquie a évidemment placé au cœur de sa politique ce révisionnisme, mais elle n'est pas seule. C'est un fléau, je dois le dire, qui, aujourd'hui est en train de tisser une partie de notre géopolitique. Ce que vous avez fait, Monsieur le Professeur, avec patience, c'est de remettre en face d'une histoire officielle - cette histoire du déni que vous avez dénoncé -, la trace, la preuve par l'historiographie. Et au fond, vous avez fait ce qu'aujourd'hui, nous célébrons avec quelques-uns qui sont ici présents dans cette salle, en saluant les travaux d'historiens ou de justiciers comme Serge et Beate KLARSFELD qui, pendant des années, ont su rétablir aussi des preuves de l'histoire. Vous avez rétabli, sur l'histoire du génocide arménien, la force des preuves. Vous avez authentifié en particulier ces télégrammes. Vous avez montré dans vos travaux, en particulier Ordres de tuer, dont quelques-uns, je l'espère, ici, ont pu prendre connaissance et qui est un formidable travail dans toute votre historiographie qui est publiée en langue anglaise, la force de la trace et son authentification. Vous avez remis au cœur de votre travail, et pour nous tous, ce qui est d'abord la preuve, son authentification, l'établissement scientifique d'une intentionnalité claire dans le crime organisé, permettant ainsi de faire le travail d'histoire, de mémoire et de justice, et au fond, vous avez sorti ce que certains autres voulaient replonger qui dans l'oubli et le négationnisme ou qui dans une forme de relativisme - ce serait simplement une histoire de mémoire contre mémoire. Mais les traces ne sont pas sûres, les intentionnalités ne sont pas établies, les preuves ne sont pas là. Et le travail qui a été fait par Taner AKCAM est absolument essentiel à cet égard, est un trésor parce que vous avez, tout à la fois, su construire la preuve qui permettra dans la durée le travail des historiens et la poursuite de l'historiographie, le tombeau qui permet la justice, en mémoire pour toutes celles et ceux qui sont tombés, et une pierre essentielle dans ce débat profondément politique avec les dirigeants turcs et avec leur nation. Alors merci pour cela. Et vous l'avez dit, en tant que Turc, aujourd'hui, pour le peuple turc, pour sa capacité à décider en peuple libre, sa capacité à savoir ce qu'a été son histoire est essentielle pour pouvoir en reconnaître toutes les parts et avancer. On ne construit aucune grande histoire sur un mensonge. On ne construit aucune grande politique sur un révisionnisme ou un négationnisme. Nous voyons aujourd'hui l'ombre portée de toute une stratégie qui vise, 100 ans après le traité de Sèvres, à un nouvel expansionnisme en Méditerranée orientale, une capacité à écarter en totalité en effet le génocide et toutes ses traces, nier les crimes et vouloir retrouver en quelque sorte la force du passé, un passé fantasmé très largement, mais c'est

ainsi. Alors votre travail est celui que nous voulons conduire à votre côté, sur lequel la France est profondément engagée. C'est celui de ne pas mélanger les traces de l'histoire avec ce qu'est la politique et d'assumer une forme de politique de la mémoire qui se construit sur un rapport à la vérité essentiel.

C'est d'ailleurs le sens de ce que nous avons engagé sur le Rwanda avec Vincent DUCLERT, que j'apercevais en arrivant, distingué ici l'an dernier, et de ce que je souhaite construire pour nous-mêmes sur beaucoup de sujets qui nous occupent. C'est un travail qui est sans doute sans fin, mais qui implique ce rapport aux historiens, cette capacité à construire dans la durée une vérité, à ne pas faire taire et à poursuivre aussi le travail par la mémoire, par l'éducation, par le droit. Je veux insister sur ce point, après avoir rendu hommage aux historiens : aucune réconciliation n'est possible sans un travail de mémoire fondé sur une compréhension commune de l'histoire. Aucun compromis n'est possible avec ceux qui contredisent l'histoire, qui la nient, qui la cachent, et aucun compromis avec ceux qui insultent la mémoire en dégradant les monuments, qui dessinent une cartographie de la mémoire, de l'imaginaire revisité, avec ceux qui cherchent à faire taire les historiens non plus. C'est pourquoi aussi, ce soir, je veux saluer ici les représentants du magazine Nouvelles d'Arménie, que je tiens à assurer de mon plein soutien. Et il y a le travail de l'éducation, il y a la place dans nos programmes scolaires, dans les enseignements, l'engagement de nos enseignants. Nous l'avons vu en début de semaine, quand j'ai pu insister, au Mémorial de la Shoah, sur l'importance de l'éducation et de l'enseignement, et je veux ici aussi redire combien il est important que nos enseignants continuent d'être engagés pour enseigner toute notre histoire, continuer de parler du génocide des Arméniens et poursuivre ce travail essentiel pour apprendre l'histoire, les faits, et éduquer.

À cet égard, je veux être très clair avec vous puisque je faisais la liste de vos interpellations.

Vous m'avez, à juste titre, interpellé sur le rôle, à ce titre, que la Turquie pourrait jouer ou cherche à jouer dans notre pays. Je ne choisis pas d'abord les ambassadeurs étrangers en France, Messieurs les co-présidents. Je n'interfère pas dans les procédures judiciaires, mais je suis le garant de notre souveraineté et de notre unité. Je n'ai, sur ce point, aucune naïveté ni aucune complaisance. J'aurai, dans quelques jours, à m'exprimer sur la lutte contre le communautarisme, ce que j'ai pu appeler le séparatisme dans l'Etat, et contre les ingérences étrangères qui le nourrissent. Je partage vos craintes, plus exactement vos condamnations à ce titre. Je veux être très clair : les Français, quelle que soit leur origine, ne sont pas les ambassadeurs d'autres pays en France. Ils sont tous les enfants et les représentants de la France. Non, l'École de la République ne sera pas le lieu où les identités s'affrontent, mais bien celui où les Françaises et les Français se forment. Je serai, sur ce point, intraitable. Nous aurons d'ailleurs besoin de vous, du tissu associatif que vous représentez pour en parler, éduquer, rappeler, mais il sera mis fin à toutes les pratiques éducatives qui ne respectent pas les règles, les lois, les programmes de l'école de la République.

Je sais aussi, à ce titre, parce qu'il y a l'éducation, mais il y a la justice après le travail des historiens, après l'éducation, et vous m'avez interpellé sur la sanction pénale à l'égard de la négation du génocide arménien. Alors elle est déjà possible, soyons rigoureux, dès lors que cette négation constitue un appel à la haine. Je ne voudrais pas ici que s'installe un malentendu. C'est le cas. J'entends, vous le savez, votre souhait d'une sanction plus large et systématique, parce que c'est bien cela que vous appelez de vos vœux. Vous connaissez, et nous avons eu le débat et nous avons mené le travail, la jurisprudence du Conseil constitutionnel plusieurs fois affirmée. Je suis le garant à ce titre de la Constitution, dont l'objet n'est pas d'être le véhicule d'une politique pénale. Maintenant, je sais aussi le travail que vous souhaitez conduire, et j'y suis favorable. Je crois savoir que vous travaillez étroitement avec le secrétariat général du Gouvernement. C'est une bonne adresse pour avancer sur ces sujets, et je vais ici être très clair : nous défendons les mêmes causes, les mêmes valeurs, les mêmes finalités. Il faut trouver le chemin juridique. C'est avec bienveillance que je vois ce travail se faire et je souhaite qu'on puisse avancer avec la rigueur juridique qui permettra à la solution de voir le jour. Mais je vous dis les choses telles qu'elles sont, telles que vous les connaissez et, de là où je suis, avec beaucoup de bienveillance pour le travail qui a commencé. Maintenant, je veux vous rassurer sur une chose, Messieurs les co-présidents : je ne suis pas du genre à ne pas prendre les décisions difficiles, même à la

fin d'un mandat. On n'y est pas encore, mais ça ne saurait être le cas. Donc ne croyez pas qu'il ne vous reste que, je ne sais, trois ou six mois ouvrables. J'ai une vision assez claire des délais légaux. Ils seront menés jusqu'à leur terme.

Il est un autre point sur lequel nous nous retrouvons pleinement, et vous l'avez dit, la dignité et la solidarité humaine qui ne se divisent pas. C'est le sens, en effet, du combat que nous menons ensemble pour la protection des chrétiens d'Orient, sur laquelle vous m'avez interpellé ici même l'an dernier, au moment où vous distinguiez l'action menée par Nadia MURAD. Là aussi, les engagements que j'avais pris sont tenus. Nous accueillons sur notre sol 100 femmes yézidiées et leurs enfants. C'était l'engagement que j'avais pris suite, justement, à la reconnaissance du travail de Nadia MURAD ici. Je tiens aussi à remercier ici, ce soir, les collectivités locales qui nous ont accompagnés dans cette action de solidarité. Pour les chrétiens d'Orient, j'avais aussi pris des engagements. Nous avons lancé un travail en demandant une mission à Monsieur PERSONNAZ, il l'a rendu. Un très gros travail a été mené depuis un an pour restaurer beaucoup du patrimoine des chrétiens d'Orient dans toute la région. Les choses avancent avec beaucoup de force, et j'ai pu annoncer, en effet, il y a huit jours, à Jérusalem, avec quelques amis aussi présents dans la salle, l'engagement que la France lancerait - lance, donc -, ce fonds pour accompagner les écoles des chrétiens d'Orient. Ce sont des centaines de milliers d'enfants qui apprennent le français, qui ont un enseignement en langue française ou avec les méthodes françaises prodiguées dans toute la région, avec deux épîcentres qui sont le Liban et l'Égypte, mais qui irriguent toute cette région de manière absolument unique. Nous allons donc investir. Là aussi, j'en appelle à toutes les collectivités locales ici présentes pour nous accompagner dans ce fonds et accompagner l'ensemble des écoles des différents réseaux des chrétiens d'Orient. Je crois que c'est un geste absolument essentiel et je vous remercie de l'accompagner.

J'en viens enfin à l'Arménie et à votre interpellation, ensuite, sur la situation des populations du Haut-Karabakh. Je n'ai pas été étonné, mes chers co-présidents, et l'histoire des liens qui nous unissent, que les Arméniens de France ont incarnés, nous oblige. Là aussi, l'Arménie se trouve à nouveau au carrefour de crises majeures, multiples. Je veux dire que la France, très clairement, sera là, que nous ne céderons pas au découragement ou à l'inaction, que nous ferons primer le droit au service des populations et que, toujours, nous chercherons à désamorcer les tensions pour éviter qu'elles ne dégénèrent. C'est notre rôle. C'est notre rôle de puissance d'équilibre. C'est notre rôle aussi, si je puis dire, de garant du processus ainsi décidé. C'est l'utilité, je le crois très profondément, de la France en la matière. Ce sont ces exigences qui guident notre action de médiateur en tant que coprésident du Groupe de Minsk. Nous ne pouvons pas, à ce titre, permettre que le statu quo actuel se cristallise, s'enlise et ce n'est clairement dans l'intérêt de personne. Outre la menace permanente de reprise d'affrontement à grande échelle, le conflit non résolu du Haut-Karabakh est un obstacle au progrès vers une architecture de confiance et de sécurité en Europe, que nous appelons de nos vœux. C'est aussi pour cela que j'ai souhaité, dans les échanges que j'ai eus de part et d'autre, essayer de faire avancer les choses. Il y a des échéances électorales qui rendent les prochaines semaines peu utilisables, mais j'ai eu à nouveau le Premier ministre arménien, le Président azerbaïdjanais, et je crois pouvoir dire qu'au printemps, les choses peuvent avancer ; mais le contact est rétabli, un contact d'ailleurs de qualité entre les dirigeants. Je veux voir ici un chemin parce que, et vous l'avez très clairement rappelé, c'est aussi un drame humanitaire qui maintient les populations vivant au Haut-Karabakh et dans les territoires adjacents dans une précarité et un isolement extrêmes aujourd'hui. C'est aussi pour cela que le statu quo n'est pas possible. Je sais l'attention que vous portez à la situation des populations. Je partage cet espoir après plus de 30 ans de conflit, et la volonté d'être utile. Maintenant, je vais être tout à la fois clair, honnête, comme je le suis toujours avec vous, et essayer de bâtir un chemin pragmatique.

Sur les chartes d'amitié, d'abord, je ne vais pas vous dire autre chose que ce qui est le droit et ce que j'ai, je crois, déjà plaidé l'année dernière ici même devant la même question. Si je vous disais : "il n'y a pas de problème, les chartes d'amitié, n'importe quelle collectivité peut en signer, y compris avec une structure que nous ne reconnaissons pas ou dans une dynamique qui n'est pas celle de l'Etat", je vous mentirais et je serais irresponsable parce que, de fait, je me permettrais aussi des choses que vous

condamneriez totalement. Il n'y a pas 36 000 diplomaties en France. Ce n'est pas possible. Donc il faut être clair en la matière et dire comment la diplomatie se mène et se conduit. Je ne vais pas être hypocrite avec vous. Et donc, en toute transparence, ce n'est pas possible juridiquement. Ce n'est pas non plus, face à ces chartes d'amitié, des décisions discrétionnaires, administratives ou politiques qui sont prises. De quoi parle-t-on ? On parle de décisions prises par les tribunaux administratifs, les Cours administratives d'appel, donc des décisions de justice. Ce ne sont pas des décisions de Gouvernement, mais prises par des juges indépendants à la demande des préfets. Ce sont les préfets qui saisissent, mais c'est un juge qui juge. Je vais aller au bout de ma plaidoirie, si vous m'y autorisez, de mon explication. Pourquoi ces chartes se retrouvent devant les tribunaux ? En raison de cette constante qu'il y a une diplomatie et pas plusieurs diplomaties en France. Le problème posé par ces chartes est qu'elles mettent sur un même niveau des collectivités territoriales françaises et des autorités locales d'une entité qui ne bénéficie pas de la reconnaissance internationale, et je me permets, Messieurs les co-présidents, au demeurant, de vous rappeler que l'Arménie elle-même ne reconnaît pas le Haut-Karabakh. C'est un principe qui dépasse le seul Haut-Karabakh et qui concerne l'ensemble des entités non reconnues qui peuvent exister aujourd'hui à travers le monde, et vous comprendrez que la République française ne peut avoir qu'une position constante en la matière. Je serais totalement irresponsable à vous dire le contraire, même si ça devrait vous plaire ce soir.

Mais l'application du droit n'exclut pas le dialogue. Parce que je comprends les intentions, et la finalité. Je pense qu'il nous faut avancer, là aussi, de manière pragmatique, utile, et essayer de sortir de ce dialogue de sourds. C'est pourquoi je souhaite qu'il y ait un dialogue étroit qui soit conduit par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de l'Intérieur, avec les collectivités locales qui le souhaitent, pour que, sur ce sujet, nous cessions de nous opposer et qu'on puisse définir des moyens plus efficaces. Je pense qu'il y a mieux que prendre systématiquement une charte d'amitié, il y a plus efficace que systématiquement la déférer au tribunal. Ce que je vous propose, c'est que, sur la base d'un groupe de travail, on regarde à ce que les collectivités qui veulent apporter un soutien aux populations puissent prendre des décisions utiles qui soient juridiquement compatibles. Je pense que c'est possible parce que l'idée n'est pas d'apporter une reconnaissance juridique ou d'apporter un témoignage symbolique, mais bien une forme de solidarité à l'égard des populations qui sont coupées de tout. Je veux ici être très clair : rien n'empêche les liens humanitaires culturels avec la population vivant au Haut-Karabakh, pour peu que l'on veuille s'en donner les moyens en étant respectueux de notre droit. Si l'objectif des collectivités qui signent des chartes d'amitié est bien d'apporter un soutien aux populations, un soutien concret, des moyens d'une coopération culturelle, d'apporter des soutiens humanitaires, nous allons trouver le cadre juridique pour que ce soit faisable sans que ce soient des pétitions de principe d'un côté et un geste systématique de l'autre. Je sais ici que c'est la volonté de plusieurs régions, collectivités, et donc nous devons aménager ce chemin, mais c'est le seul qui puisse exister, je vous le dis en toute franchise, sinon nous n'avancerions pas de manière, là aussi, concrète et utile. Il faut se concentrer sur le développement de ces projets, que ce soit au Haut-Karabakh même, à travers des projets humanitaires, tels que ceux d'ailleurs que l'Union européenne ou le Comité international de la Croix-Rouge conduisent, ou que ce soit les projets que vous-même, société civile, Français d'origine arménienne, associations, collectivités, acteurs économiques pouvez mener. Il y a plusieurs choses très concrètes qui ont été conduites, le Centre cardio-vasculaire franco-arménien, par exemple, créé en 2010, et plusieurs autres qui en sont des belles illustrations et qui montrent qu'on peut être efficace, apporter une réponse concrète en étant conforme au droit.

C'est d'ailleurs dans cet esprit, et je conclurai là-dessus, que nous avons toujours travaillé. C'est cet esprit de coopération directe, né après le séisme, dont nous avons commémoré en décembre le 31<sup>ème</sup> anniversaire, que nous devons faire vivre cette relation. États, citoyens, associations, collectivités territoriales, entreprises, c'est cette responsabilité commune qui va nous permettre d'avancer avec la nouvelle Arménie, qui relève avec tant de brio ce difficile exercice d'une relance démocratique et économique. Je veux ici lui rendre hommage. Vous pouvez applaudir ses dirigeants. Jeune État d'une vieille nation endurcie par l'histoire et que les tragédies qu'elle a connues rendent plus consciente encore de l'importance de vivre le temps présent d'en saisir les opportunités d'accueillir la modernité

encore de l'importance de vivre le temps présent, d'en saisir les opportunités, d'acquiescer la modernité. Je veux ici dire toute l'estime que je porte à l'Arménie, qui a d'ailleurs formidablement démontré au monde, par la Révolution de velours, la capacité à conduire une révolution pacifique sans influence extérieure, dans le respect du droit et des institutions. C'est un exemple quasi inédit de notre histoire contemporaine. Vous étiez avec moi au Sommet de la francophonie d'Erevan en octobre 2018. Nous avons rendu hommage au Grand Charles. Je veux saluer, Nicolas, vous, votre épouse et toute la famille pour le travail admirable qui est conduit et que nous continuerons à accompagner, vous le savez ô combien. Je veux ici dire que non seulement nous avons été impressionnés, mais nous avons lancé une série de projets. La présidente de Région, chère Valérie, rappelait l'engagement de sa région. Plusieurs autres collectivités ont suivi pour, justement, faire avancer ces projets communs. L'UFAR, donc, en témoigne. Mais c'est une francophonie au service, justement, de l'insertion dans l'économie globalisée. C'est une francophonie active. C'est une politique de coopération économique, juridique, académique, culturelle profonde qui est menée, et profondément relancée, et vous êtes ici plusieurs à porter de nombreux projets. Je ne veux pas être ici trop long. La Maire de Paris, à juste titre, a parlé de TUOMO, et cette initiative nous est chère. L'UFAR a été aussi évoquée, l'Institut français, la Fondation Charles AZNAVOUR. Nous continuerons le combat pour chacun de ces beaux projets, avec aussi tous les acteurs économiques et culturels que vous êtes et qui font vivre la relation au quotidien. Je veux vous dire que notre volonté, c'est de continuer à investir ensemble avec la diaspora dans cette nouvelle Arménie, pour la France, pour les Français d'origine arménienne, pour la relation entre l'Arménie et la France et parce que je suis aussi conscient de tous les défis qui sont devant cette nouvelle Arménie si courageuse. Regardons simplement la carte, et voyons les grands risques et le monde qui se bouscule à ses portes. Quand on a une telle vitalité démocratique, une histoire déjà si tragique, le devoir de la France est bien d'être aux côtés de l'Arménie.

Voilà, mes chers amis, quelques mots que je voulais apporter en réponse à nos deux co-présidents et à votre formidable discours, cher Taner, à l'instant, mais en vous disant aussi combien, à chaque fois que je suis parmi vous, j'ai cette affection particulière pour cette histoire tressée qui est faite constamment de blessures et de fidélité, de blessures parce qu'alors même qu'on se croyait dans un dîner de famille, tout allait bien, on a toujours la corne du risque de l'histoire qui revient. Le discours que nous a fait le professeur AKCAM tout à l'heure en était la preuve. La blessure est toujours là, qui dit la trace de l'histoire et ce destin tragique, et la blessure fait partie de cette identité profonde et aussi de cette force, et avec cette blessure, d'une part de risque qui, d'ailleurs, si vous m'y autorisez, crée une communauté de destin avec les Françaises et Français de confession juive, à cet égard. Ce rapport au tragique, c'est la part de risque, et c'est cette capacité à saisir à chaque instant le tragique de l'histoire, et à n'être jamais des assoupis ou des assis. À côté de cette blessure, il y a toujours une fidélité, la fidélité au Président CHIRAC, que nous avons célébré tout à l'heure, à toutes les figures des grands combattants, aux familles, à vos parents et grands-parents qui sont tombés dans le génocide, qui sont tombés dans la résistance, qui sont tombés dans cette histoire qui est devenue la vôtre par le sang et par l'amour. La blessure et la fidélité, c'est ce qui ne vous fait pas simplement Arméniens de France mais profondément Français avant tout chose, surtout, et revendiqués. C'est ce qui fait que je crois très profondément que ces identités se conjuguent et que l'une n'a aucune exclusivité à demander à l'autre parce que ces valeurs sont liées dans l'histoire comme dans la capacité à embrasser l'avenir. Les temps que nous vivons nous montreront que nous avons besoin de ce sens de la blessure, de ce goût de l'avenir et de cette fidélité.

Merci à vous.

Vive la République et vive la France !